

Fiche

- Complément essentiel, étroitement lié au verbe, le complément d'objet précise **sur qui ou sur quoi s'exerce l'action** (l'objet de l'action).
- On distingue le complément d'objet direct (COD) du complément d'objet indirect (COI).
- Le **complément d'objet direct** (COD) complète directement le verbe, sans préposition.
Ex. : *J'ai reçu **une convocation**.*
- Le **complément d'objet indirect** (COI) complète indirectement le verbe ; il est relié à celui-ci par une préposition, le plus souvent *à* ou *de*.
Ex. : *Je me suis adressé **au directeur**.*